

Communiqué de presse
Paris, le 11 juin 2020

Création de Seban Auvergne à Clermont-Ferrand

Caroline Lantero crée **Seban Auvergne** à Clermont-Ferrand et apporte ses compétences en droit de la santé à Seban & Associés.

Caroline Lantero est particulièrement active dans le domaine du droit de la santé (droit des patients, déontologie médicale et paramédicale, responsabilité hospitalière, réparation du dommage corporel, gouvernance des établissements, etc.). Exerçant depuis 2010, elle ne cesse d'établir des relations de confiance avec les acteurs du secteur de la santé en leur garantissant un accompagnement rigoureux et opérationnel.

Avec sa collaboratrice **Charlyne Bardy-Paluault**, elles répondront également présentes dans les domaines du droit public, du contentieux administratif et du droit des collectivités locales pour tous les acteurs publics de la région Auvergne.

En unissant leur connaissance parfaite des problématiques auvergnates à l'expertise de plus de 80 avocats de Seban & Associés, les deux avocates clermontoises placeront Seban Auvergne au premier rang de conseil pour les acteurs publics et de l'économie sociale et solidaire de la région.



Caroline Lantero
Avocate Associée
Seban Auvergne

Inscrite au barreau de Clermont-Ferrand depuis 2010, **Caroline Lantero** est titulaire d'un doctorat en droit public de l'Université d'Auvergne, d'un LLD de l'Université de Montréal et est Maître de Conférences à l'Ecole de droit de l'UCA où elle enseigne notamment le contentieux administratif, le droit de la fonction publique, les libertés fondamentales et le droit de la santé.

Responsable pédagogique du D.U. Droit de la responsabilité médicale de l'UCA, elle y enseigne la responsabilité ordinale et la réparation du préjudice corporel. Elle publie régulièrement des articles en droit public, contentieux administratif et droit de la santé dans des revues juridiques spécialisées.

Elle intervient au sein de l'Ecole des avocats Centre-Sud (EFACS), de l'Ecole des avocats Réunion Mayotte, et de l'Ecole des avocats du Grand Ouest (EDAGO).



Charlyne Bardy-Paluault
Avocate à la cour
Seban Auvergne

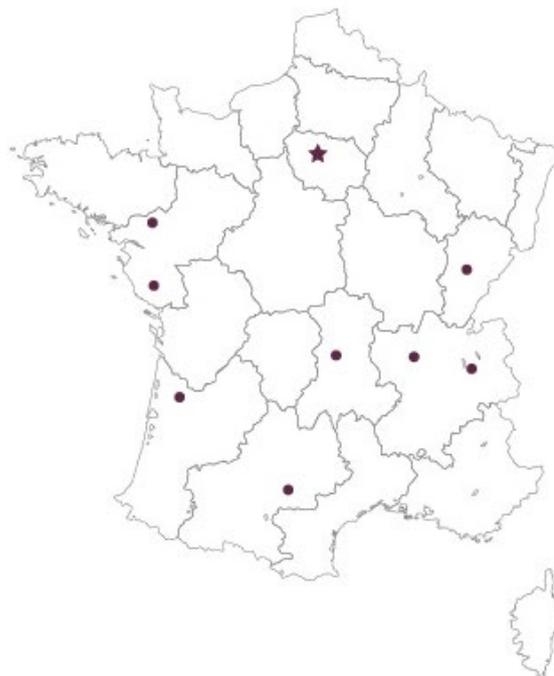
Charlyne Bardy-Paluault est titulaire d'un Master 2 en droit public, diplômée d'un D.U. en droit de la responsabilité médicale, et chargée d'enseignements à l'Ecole de Droit de l'UCA. Elle a rejoint Caroline Lantero en qualité d'avocate en 2017.

Avant d'exercer, elle a développé une expertise reconnue en contentieux administratif et en droit des collectivités territoriales à l'occasion de stages au tribunal administratif de Clermont-Ferrand, et dans les services juridiques des collectivités, notamment du département.

A propos de Seban & Associés

Seban & Associés est un cabinet d'avocats d'une taille sans équivalent dans le secteur de l'action publique et de l'économie sociale et solidaire, avec plus de 80 avocats et 20 associés.

Après avoir élu domicile à Lyon (2012), Grenoble (2013), Toulouse (2016), Nantes et La Roche-sur-Yon (2018) ainsi qu'à Besançon (2019), Seban & Associés s'installe à Bordeaux en janvier 2020 puis à Clermont-Ferrand en juin 2020.



Contacts :

Paris :

Chargée de communication, Sophie Neveu : sneveu@seban-avocat.fr

SCP Seban & Associés
282 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris
Tél : 01 45 49 48 49

Clermont-Ferrand :

Caroline Lantero, Avocate associée : clantero@seban-auvergne.fr
Charlyne Bardy-Paluault, Avocate à la cour : cbardy@seban-auvergne.fr

SELAS Seban Auvergne
24 rue Blatin - 63000 Clermont-Ferrand
Tél : 04 73 75 75 52
<http://www.seban-associés.avocat.fr/implantation/auvergne/>